



Si vous souhaitez réintégrer la vie active civile après un parcours au sein des armées, vous pouvez consulter le site gouvernemental Mobilité Défense, qui présente le schéma général du parcours de transition professionnelle que voici. Vous pourrez constater que le Ministère de la Défense prévoit un parcours très complet qui intègre toutes les facettes d'une reconversion. Pour ceux et celles qui n'ont jamais postulé avant l'armée... Vous serez surpris de trouver de nombreuses entreprises qui recrutent spécifiquement des anciens militaires car elles ont besoin de leurs compétences, comme par exemple dans la mécanique aéronautique.

1ère partie du parcours : Information

- Le parcours de transition professionnelle
- Le monde de l'entreprise
- Les fonctions publiques
- La formation professionnelle
- La validation des acquis de l'expérience

2ème partie du parcours : Orientation et définition du projet professionnel

- L'entretien d'orientation
- Le bilan professionnel et de compétences
- Le bilan personnel
- La définition du projet professionnel

3ème partie : Mise en oeuvre du projet professionnel

- Construction du curriculum vitae
- Rédaction de lettres de motivation
- Simulation d'entretiens d'embauche
- Aides à la recherche d'emploi
- Réalisation d'enquêtes terrain
- La formation

4ème partie : Accès à l'emploi

- Recherche des entreprises
- Reclassement

Le parcours de reconversion proposée par Mobilité Défense

Écrit par FNAME NATIONAL
Jeudi, 13 Avril 2017 09:10

- Suivi poste reclassement

Ceci dit, les thèmes des parcours peuvent vous servir de trames de base si vous ne souhaitez pas vous engager dans ce long processus durant parfois une année.